

A2C

SARL au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de MANOSQUE sous le numéro 850 832 429,
dont le siège social est situé LA CÉLESTINE 04270 BEYNES

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 23 JUIN 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 14 301,22 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 43 515,02 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 57 816,24 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Augustin ARROYO

Madame Laetitia ARROYO

Signé par Augustin ARROYO
Le 28 juil. 2026

Signed with
Universign doc_3eWv
tx_aVxyO4v7yrv8

Signé par Laetitia CARON
Le 23 juin 2026

Signed with
Universign doc_3eWv
tx_aVxyO4v7yrv8

Signé par Augustin ARROYO

Le 28 juillet 2026

SARL A2C

LA CELESTINE

Néant ☐

Adresse de l'entreprise

04270 BEYNES

Signed with
doc_y5Z
tx_aVxyO4v7v8

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

			Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
			31122025		31122024	
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
			Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012			
		014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030			
	Immobilisations financières* (1)	040	95 950	042	95 950	95 950
	Total I (5)	044	95 950	048	95 950	95 950
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070			
		072	71 644	074	71 644	39 878
	Charges constatées d'avance *	092	1 332	094	1 332	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	1 889	086	1 889	399
	Total II	096	74 864	098	74 864	40 277
	Total général (I + II)	110	170 814	112	170 814	136 227
PASSIF			Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	100	100		
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	43 515			
	Report à nouveau	134		41 758		
	Résultat de l'exercice	136	14 301	1 757		
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
Total I	142	58 916	44 615			
Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	589	1 585		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 484			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 863)	172	37 177	23 580		
	Comptes courants d'associés	173	72 648	66 448		
	Autres dettes	175				
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	111 898	91 612			
Total général (I + II + III)			180	170 814	136 227	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	71 606	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SARL A2C**Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	72 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	278	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	72 278	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	11 480	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	370	244	583	
	Rémunérations du personnel *			250	31 517	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	11 765	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux dépréciations			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	262	
		260			3	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	55 607
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	16 671	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	1 194	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	1 062	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	2 501	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	14 301
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	14 301	
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 501	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	85	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181
	dont divers*		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641
		346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	647
		648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	16 887	354
	Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
	Déficits antérieurs reportables :211.....dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	16 676	372	
		Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.